

# Apprentissage : revaloriser, régionaliser... et "cesser la concurrence avec l'Education nationale"

18/04/2017 | mis à jour le 18/04/2017 00:00 | Emilie Zapalski



EDUCATION - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | EMPLOI - FORMATION



Le gouvernement souhaitait atteindre 500.000 apprentis à la fin du quinquennat. Mais leur nombre continue à stagner à 400.000 depuis dix ans et l'apprentissage souffre toujours d'un déficit d'image. L'un des remèdes proposés lors de la 17e édition des rencontres sénatoriales de l'apprentissage du 13 avril 2017 : placer les centres d'information et d'orientation (CIO) sous la responsabilité des régions.

Selon le tableau de bord sur les politiques en faveur de l'emploi, publié par la Dares, le nombre de contrats d'apprentissage a progressé en 2016 avec, dans les secteurs public et privé, 289.438 contrats contre 283.506 l'année précédente, soit 6.000 contrats supplémentaires. Mais cette légère avancée, due en partie à la mise en place de l'aide "TPE jeunes apprentis" en faveur des petites entreprises du secteur privé, demeure insuffisante. Le nombre d'apprentis stagne en réalité à 400.000 depuis dix ans, loin de l'objectif de 500.000 fixé par le président de la République. Or, comme l'a indiqué Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA), à l'occasion de la 17e édition des rencontres sénatoriales de l'apprentissage qui s'est tenue le 13 avril, "140.000 jeunes Français sortent chaque année de l'école sans diplôme, et deux millions de jeunes entre 16 et 25 ans ne sont ni à l'école, ni en formation, ni ne travaillent. Alors que 85% des jeunes apprentis français trouvent un emploi à la fin de leur cursus et que 0% des chefs d'entreprise artisanale sont d'anciens apprentis". Bernard Stalter voit là le signe que l'apprentissage est un vecteur d'intégration sociale et professionnelle. Ils étaient d'ailleurs trois, lors de ces rencontres, à venir témoigner d'un parcours couronné de réussite : un paysagiste, Dominique Szulc, Lauréat 2015 du prix national Stars & Métiers dans la catégorie "Management des ressources humaines" ; un boulanger pâtissier chocolatier, Frédéric Cassel, qui réalise 10% de son chiffre d'affaires au Japon, en Allemagne et au Maroc ; son confrère Eric Kayser, lui aussi tourné vers l'international avec des boutiques dans 20 pays, dont 32 également au Japon. "Il faut redonner ses lettres de noblesse à l'apprentissage et cesser de le mettre en concurrence avec l'Education nationale, affirme Bernard Stalter, les deux filières étant complémentaires."

## Redorer le blason de l'apprentissage

"Le chômage des jeunes est récurrent en France où il s'élève à 25% contre 7% en Allemagne, a souligné le sénateur Jean-Claude Carle, membre du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Cnefop). Or près de 17% des jeunes Allemands sont en apprentissage contre 6% en France". Pour favoriser l'apprentissage dans l'Hexagone, il faut valoriser davantage son image tant aux yeux des enseignants que des parents. A cet effet, le sénateur propose de changer les critères d'évaluation des collèges, en remplaçant par exemple le taux de passage en seconde par le taux d'insertion sur le marché du travail, et surtout de confier la responsabilité des centres d'information et d'orientation (CIO) aux régions, plus près des réalités économiques. Rattachés à l'Education nationale, ces centres sont de fait influencés par une vision qui favorise la voie générale. Jean-Claude Carle prône en outre l'insertion de stages obligatoires en entreprise dans la formation des enseignants.

Pour conclure ces échanges, Bernard Stalter a lancé un appel au futur gouvernement à organiser un véritable Grenelle de l'apprentissage réunissant les acteurs de l'artisanat et de l'Education nationale. Il demande aussi que les aides au recrutement des apprentis soient stabilisées.